

**Département de l'YONNE**  
**Commune de SOMMECAISE**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion du 22 juin 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-deux juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick DUMEZ, Maire.

Présents : Mmes GEFFRAY Annick, HEYDENS Eddie, LASKA Sandrine, LATAPIE Laurence, LE BOITEUX Marie-Pierre et MM BOUCHER Philippe, BOURGOIN Jean-Luc, DURAND Philippe, LENTIER Rémi.

Absent excusé : M. LAROZA Philippe.

Absent : Néant

Date de la convocation : 15 juin 2020

Vu la circulaire du 15 mai 2020 et l'art. L 2121-18 du CGCT, M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que la séance se déroule à huis clos en raison de la situation sanitaire. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de se réunir à huis clos.

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 4 JUIN 2020 :**

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte-rendu de la réunion du 4 juin 2020.

- **DESIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

M. DURAND Philippe a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art L 2121-15 du CGCT).

- **MAISON MULTI-ACTIVITES :**

➤ **Délibération 2020/04/01 : Attribution du marché – Tranche 1 et 2 :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la décision du Maire n°2020-05 en date du 27 avril 2020 portant engagement du marché de restructuration d'un bâtiment en Salle Multi-Activités et engagement de la procédure de consultation pour la réalisation de ces travaux,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par l'architecte Frédéric VINCENDON,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

• **Attribue :**

○ Tranche 1 :

- Lot 1 : démolitions, gros-œuvre, carrelage, VRD - à l'entreprise TAFFINEAU pour la somme de 66 480.52 € HT,
- Lot 2 : charpente, couverture – à l'entreprise VAZ pour la somme de 25 499.14€ HT,
- Lot 3 : doublages, cloisonnements – à l'entreprise SCOBAT SARL pour la somme de 8 080.64 € HT,
- Lot 4 : menuiseries extérieures et intérieures – à l'entreprise ALAIN OLIVIER pour la somme de 15 961.32 € HT,
- Lot 5 : peinture – à l'entreprise DELAGNEAU pour la somme de 5 021.76 € HT,
- Lot 6 : plomberie – à l'entreprise DOMELEC pour la somme de 8 861.00 € HT,
- Lot 7 : électricité – à l'entreprise DOMELEC pour la somme de 10 313.00 € HT,

○ Tranche 2 :

- Lot 8 : démolitions, gros-œuvre, VRD – à l'entreprise TAFFINEAU pour la somme de 28 516.00 € HT,
- Lot 9 : charpente, couverture – à l'entreprise VAZ pour la somme de 26 310.94 € HT,

- **Autorise** M. le Maire à signer tous les actes et documents relatifs au marché, et à notifier le rejet des offres des candidats non retenus.